

# SÉANCE DU 4 AVRIL 2014 18 heures

Nom	bre de mem	bres
En exercice	présents	Votants
15	13	15

# N°20

# Objet:

Commission d'appel d'offres

L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

<u>Présents</u>: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MMMENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

<u>Absents représentés</u>: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal,

VU l'article 22 du code des Marchés Publics,

VU l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la constitution d'une seule liste constituée de : Françoise PINET, Sébastien SIMION, Jean-Pierre MENUT, Robert RICHIARDONE, Gilles TOURTET, Yannick LOMBARD, Pascal DEGASPERI, Alain FROGET,

#### DECIDE

**DE DESIGNER** Mme Françoise PINET, Maire, Président de la commission d'appel d'offres, ou son représentant M. Gilles TOURTET,

**D'ELIRE** MM. Sébastien SIMION, Jean-Pierre MENUT, Robert RICHIARDONE, en tant que titulaires de la commission d'appel d'offres par 15 voix,

**D'ELIRE** MM. Yannick LOMBARD, Pascal DEGASPERI, Alain FROGET, en tant que suppléants de la commission d'appel d'offres par 15 voix,

De prendre acte que conformément au III de l'article 22 du code des marchés publics, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier.

	VOT	E
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0





# SÉANCE DU 4 AVRIL 2014 18 heures

Nom	bre de mem	bres
En exercice	présents	Votants
15	13	15

## Nº19

# Objet:

Election des délégués et suppléants aux structures intercommunales L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

<u>Présents</u>: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MM MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

Absents représentés: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

L'élection des conseillers municipaux aux fonctions de délégués et de suppléants aux structures intercommunales à la Communauté de Communes du Haut-Buëch a donné les résultats suivants :

15 exprimés, soit majorité absolue 8

#### Office du Tourisme:

**Délégué :** M. Christian BRETON 15 voix **Suppléante :** Mme Christine DELORME 15 voix

# **Centre Social Rural:**

Délégué :M. Joris GIRARD15 voixSuppléants :M. Pascal DEGASPERI15 voixMme Julie GAY-PARA15 voix

	VOT	E
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0





# **SÉANCE DU 4 AVRIL 2014** 18 heures

Nom	bre de mem	bres
En exercice	présents	Votants
15	13	15

## Nº18

# Objet:

Election des délégués et des suppléants au **Syndicat Mixte** d'Electricité des Hautes-Alpes

L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

Présents: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MM MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

Absents représentés: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

L'élection des conseillers municipaux aux fonctions de délégués et de suppléants au Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes a donné les résultats suivants :

Délégué:

M. Yannick LOMBARD

15 voix

Suppléant: M. Pascal DEGASPERI

15 voix

#### POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

	VOT	E
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Le Maire Françoiso PINET



# | Nombre de membres | En | présents | Votants | | 15 | 15 | 15 |

# SÉANCE DU 4 AVRIL 2014 18 heures

# Nº17

# Objet:

Commission administrative des listes Electorales L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

<u>Présents</u>: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MM MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

<u>Absents représentés</u>: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

La commission est composée comme suit :

Membres:

- Le Maire ou son représentant :
   M. Gilles TOURTET, 1<sup>er</sup> adjoint
- Le Délégué de l'administration :
   Mme Marie-Christine BERTRAND
- -Le délégué du Tribunal de Grande Instance M. Aimé ARNAUD

	VOT	E
<b>POUR</b>	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0





# SÉANCE DU 4 AVRIL 2014 18 heures

Nom	bre de mem	bres
En exercice	présents	Votants
15	13	15

## Nº16

# Objet:

Majoration crédit d'heures pour l'exercice des mandants locaux L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

<u>Présents</u>: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MM MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

Absents représentés: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

La loi n°92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux apporte des garanties aux membres des conseils municipaux dans leur activité professionnelle pour l'exercice de leur mandat électif.

En sus des autorisations d'absence allouées pour se rendre et participer aux séances plénières du conseil municipal, aux réunions des commissions, aux réunions des assemblées délibérantes et des bureaux des organismes où ils ont été désignés pour représenter la collectivité, les élus locaux peuvent, sous certaines conditions, prétendre à un crédit d'heures pour leur permettre de disposer du temps nécessaire à l'administration de la commune et à la préparations des réunions des instances où ils siègent (article L. 2123-3 du Code Général des Collectivités Territoriales).

L'employeur est tenu d'accorder aux élus concernés, sur demande de ceux-ci, l'autorisation d'utiliser le crédit d'heures prévu à l'article précité. Ce temps d'absence n'est pas payé par l'employeur.

En qualité de commune chef-lieu de canton, ce crédit d'heures peut être majoré de 30 % par élu (majorité maximale) en application des dispositions des articles L 2123-22 et L 2123-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

VOTE			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
15	0	0	





# SÉANCE DU 4 AVRIL 2014 18 heures

Nom	bre de mem	bres
En exercice	présents	Votants
15	13	15

# Nº15

# Objet:

Indemnités de fonction des élus

L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

<u>Présents</u>: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MM MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

<u>Absents représentés</u>: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2123-20 à L. 2123-24 et R 2123-23

CONSIDERANT que l'article L. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe des taux maxi de l'enveloppe des indemnités par strate de commune et qu'il y a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées.

A compter du 4 avril 2014, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

MAIRE: Madame Françoise PINET, 31% de l'indice brut 1015

1<sup>er</sup> adjoint: Monsieur Gilles TOURTET, 8,25 % de l'indice brut 1015 2<sup>ème</sup> adjoint: Madame Christine DELORME, 8,25 % de l'indice brut 1015 3<sup>ème</sup> adjoint: Monsieur Robert RICHIARDONE, 8,25 % de l'indice brut 1015 4<sup>ème</sup> adjoint: Monsieur Sébastien SIMION, 8,25 % de l'indice brut 1015

#### A l'unanimité des membres présents (15 voix pour)

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction du point d'indice des fonctionnaires

	VOT	E
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0





EXTRAIT DU REGISTRI	$\mathbb{E}$
DES DÉLIBÉRATIONS	
DU CONSEIL MUNICIPA	L

# SÉANCE DU 4 AVRIL 2014 18 heures

Nombre de membres		
En exercice	présents	Votants
15	13	15

# N°21 Objet: Commissions municipales

L'an deux mil quatorze et le 4 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

<u>Présents</u>: MMES PIERROT Céline, HARDON Jacqueline, DELORME Christine, DURAND Odile, MM MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, SIMION Sébastien, TOURTET Gilles, LOMBARD Yannick, GIRARD Joris, DEGASPERI Pascal, FROGET Alain,

Absents représentés: BRETON Christian (pouvoir à Françoise PINET), GAY-PARA Julie (pouvoir à Gilles TOURTET)

Secrétaire de séance : TOURTET Gilles

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, les commissions municipales sont constituées de la façon suivante :

#### Le Maire est président de droit de chaque commission

#### Commission des Finances et du Personnel:

- ▶ Représentant du Maire : M. Robert RICHIARDONE
- ▶ Membres : Mmes Christine DELORME, Céline PIERROT, M. Gilles TOURTET

# Commission des Travaux - Urbanisme :

- ▶ Représentant du Maire : M. Sébastien SIMION
- ► <u>Membres</u>: MM Pascal DEGAPERI, Yannick LOMBARD, Jean-Pierre MENUT, Robert RICHIARDONE, Gilles TOURTET

#### Commission de l'eau-assainissement-forêt :

- ▶ Représentant du Maire : M. Gilles TOURTET
- ▶ Membres : MM Pascal DEGASPERI, Jean-Pierre MENUT, Sébastien SIMION, Mmes Jacqueline HARDON, Céline PIERROT,

#### Commission de l'agriculture-commerce-artisanat :

- ▶ Représentant du Maire : M. Gilles TOURTET
- ▶ Membres: MM Christian BRETON, Yannick LOMBARD, MMES Christine DELORME, Julie GAY-PARA

# Commission des affaires scolaires-jeunesse et sport :

- ▶ Représentant du Maire : M. Robert RICHIARDONE
- ▶ Membres: Mmes Odile DURAND, Julie GAY-PARA, Céline PIERROT, M. Joris GIRARD

### Commission des affaires culturelles-communication-animation-tourisme-embellissement :

▶ Représentant du Maire : Mme Christine DELORME

Membres: Mmes Odile DURAND, Jacqueline HARDON, Céline PIERROT, MM Alain FROGET, Jean-Pierre MENUT, Robert RICHIARDONE

# Commission des affaires sociales-personnes âgées :

► Représentant du Maire : Mme Christine DELORME

▶ Membres: Mmes Odile DURAND, Jacqueline HARDON, MM Jean-Pierre MENUT, Joris GIRARD

#### POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Le Maire Françoise PINET